

Communiqué
Pour diffusion immédiate

L'ANEL PRÉSENTE SA PLATEFORME NUMÉRIQUE POUR L'ENSEMBLE DE LA PRODUCTION LITTÉRAIRE FRANCOPHONE DU QUÉBEC ET DU CANADA

Montréal, le 25 février 2009 – L'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) est fière d'annoncer la mise en place d'un agrégateur de contenus numériques pour l'ensemble de la production littéraire francophone au Québec et au Canada. En effet, l'ANEL a conclu une entente, au début du mois de janvier, avec la firme québécoise De Marque. Cette dernière a, selon le mandat qui lui a été confié, développé une plateforme informatique composée d'un *entrepôt numérique*, destiné à regrouper les fichiers correspondants aux livres qui sont publiés en français au Québec et au Canada, et d'un ensemble de *passerelles* grâce auxquelles des partenaires et des clients pourront acheter ces fichiers.

«C'était tout un défi pour l'ANEL, soutient Gaëtan Lévesque, président de l'Association. C'est le résultat de plusieurs mois de travail acharné. Les membres sont maintenant invités à déposer leurs fichiers selon des modalités très précises.» Près d'un millier de fichiers ont déjà été déposés ou sont en voie de l'être et, ainsi, les éditeurs les rendent disponibles, en tout ou en partie, à des libraires ou à d'autres types de *revendeurs*, tant à des fins de commercialisation qu'à des fins de marketing (vente de livres numériques pour des e-readers, par exemple). L'agrégateur travaillera prioritairement à la mise en marché auprès d'organismes susceptibles de faire des achats de contenus numériques.

L'ANEL a choisi comme collaborateur De Marque, une société spécialisée en éducation qui développe et met en marché des médias, des contenus et des applications pédagogiques qui favorisent l'acquisition des connaissances et la maîtrise des apprentissages grâce aux technologies de l'information. «La firme De Marque est fière de s'associer à l'ANEL au développement de la littérature d'ici, déclare Marc Boutet, président. En près de 20 ans, la compagnie a développé une expertise en technologie de l'information qu'elle met aujourd'hui au profit des éditeurs. L'entrepôt numérique qu'elle a développé, en étroite collaboration avec l'ANEL, représente un outil de promotion et de diffusion exceptionnel qui permettra aux éditeurs et auteurs québécois de bénéficier des revenus de ventes de contenus numériques.»

Selon l'entente convenue entre ANEL et De Marque, l'ensemble des fichiers déposés dans l'agrégateur sera hébergé ici au pays. Les éditeurs seront en tout temps autonomes dans la gestion de leurs fichiers. L'ANEL détermine les orientations stratégiques qui guideront le développement de l'agrégateur ainsi que les tarifications applicables. De Marque est responsable du développement et de l'opération de l'infrastructure. «Nous tenions à ce que les œuvres des auteurs d'ici soient hébergées chez nous, précise Daniel Desjardins, président du Comité de l'ANEL sur la numérisation. L'objectif initial était – et il le demeure – de conquérir notre juste part des ventes de contenus numériques aux consortiums d'achats. Nous savons aussi que la vente de livres sous les différents formats numériques se développera rapidement et il nous apparaît évident que, pour que l'édition québécoise maintienne sa part de marché tant domestique qu'internationale, les éditeurs doivent regrouper leurs forces et se doter d'un instrument collectif de vente des contenus numériques.»

Ce projet a été rendu possible grâce à l'appui du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et du Ministère du Patrimoine canadien au titre du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ).

Créée en 1992 et regroupant une centaine de maisons d'édition de langue française, l'ANEL prône la liberté d'expression, le respect du droit d'auteur et l'accès universel au livre comme outil d'apprentissage.